

Conditions générales de location

CAMPING LE GRAND LARGE

Généralités

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être sous-louée. La capacité d'accueil est limitée du logement est indiquée sur le **contrat de location**. Elle varie suivant le logement choisi (4 ou 6 personnes). Veuillez noter que les **mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés**. Par ailleurs, il est important de préciser que le locataire doit obligatoirement pouvoir justifier d'une **assurance « responsabilité civile »**. Chaque locataire ou campeur doit respecter le règlement intérieur du camping. En aucun cas, le camping ne pourra être tenu pour responsable des vols d'objets, des pertes, des dommages ou des blessures pouvant subvenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant la durée de leur séjour. Les barrières d'accès au camping, sont ouvertes de **8h00 à 22h30**. En dehors de ces horaires, les véhicules devront stationner sur les parkings extérieurs. Enfin, la **vitesse est limitée à 10 km/h** sur tout le camping, pour le bien-être et la sécurité de tout le monde.

Réservations

En juillet et août, les locations de mobil-home s'effectuent **du samedi au samedi. L'arrivée a lieu entre 15h00 et 18h30** et le **départ entre 8h00 et 10h00**. En dehors de cette période, les jours d'arrivée sont libres. L'arrivée en dehors de ces heures ne garantit pas que l'occupation du mobil-home soit possible. Veuillez noter que la direction se réserve le droit de changer l'attribution des locations ou des emplacements suivant les besoins. Les **emplacements nus** sont disponibles à partir de **13h00 le jour de votre arrivée, et doivent être libérés à 12h00, le jour de votre départ**. Les emplacements sont réservés jusqu'à 18h30, passé ce délai, si le vacancier n'a pas prévenu, l'emplacement redeviendra libre, et la nuit sera due malgré tout.

Taxe de séjour

La taxe de séjour et la taxe ordures ménagères ne sont **pas incluses** dans les tarifs de location de Mobil-Home, et d'emplacement de camping. Celle-ci s'élève à **0,66€/jour/adulte** pour la taxe de séjour et **0.40 €/jour /personne**.

Conditions et modes de paiement

Le contrat de location devra être accompagné du **versement de 30 %~ du montant du séjour à titre d'acompte**. Le solde de la location sera à régler 30 jours avant votre arrivée. La caution (250€ pour le matériel) sera à régler sur place, à votre arrivée, par chèque ou espèces uniquement. La caution sera rendue le jour du départ. En cas de départ en dehors des heures d'ouverture du bureau (**10h-13h hors saison et 9h-12h30/14h30-17h 30 en saison**), la caution sera expédiée par courrier, moins les déductions faites si dégâts ou ménage mal ou non effectué. Tout objet manquant ou détérioré sera à la charge du locataire.

Le règlement du solde s'effectuera par carte bancaire, chèques vacances, espèces ou virement au choix.

Annulation

Toute annulation devra être faite par courrier recommandé. L'acompte versé restera acquis au camping. Si l'annulation intervient dans les deux semaines qui précèdent l'arrivée, le règlement complet du séjour sera dû. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée ou de départ anticipé quelle qu'en soit la raison. Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue, puis passé ce délai, la location sera de nouveau libre. Le séjour restant dû dans sa totalité.

Visiteurs

Dès leur arrivée, les visiteurs sont priés de se présenter à l'accueil. Ils sont sous la totale responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent respecter le règlement du camping. Leur véhicule doit stationner à l'extérieur du camping.

Animaux

(Emplacements nus pour tentes, caravanes et camping-car uniquement)

Tout animal doit être vacciné, tatoué et son propriétaire doit être en possession de son carnet de vaccination et de sacs afin de nettoyer toute déjection. Il est important de noter que votre animal de compagnie devra être tenu en laisse. Et bien évidemment, il ne restera jamais seul dans l'enceinte du camping.